

CLUB DE VOILE DE JOUE -BALLAN

(D.W.J.)

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Régate de Ligue VRC - Classe M – Grade 5A

Dates complètes : le 7 juin 2015

Lieu : Lac des Bretonnières- 37300 JOUE LES TOURS

Autorité Organisatrice : Club de Voile de Joué – Ballan (Dauphins Wind Jocondien)

Siège Social : «Club House», Lac des Bretonnières, Joué les Tours

Correspondance : D.W.J. -Club de Voile de Joué les Tours- BP 144 37301 Joué les Tours

Tél. / fax: 02 47 53 28 10 – dwj@sfr.fr

1 REGLES

La régata sera régie par:

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe E,
- les règlements Fédéraux,

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe M,

2.2 Les fiches de préinscription sont à retourner de préférence avant le 5 juin 2015 à :
D.W.J.

dwj@sfr.fr et copie jeanmitouflet@hotmail.com

2.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription:

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité validé par le responsable national de la jauge.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants:5 €

4. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 10h00 à partir du classement des coureurs du 6 juin 2015.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription:

Jour et date : 7 juin 2015 de 9h00 à 10h00.

5.2 Jours de navigation:

<i>Date</i>	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement</i>	<i>Heure du dernier signal d'avertissement 1 flotte</i>
07/06/15	10h30	16h00 ou 16h30
		Selon conditions météo

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le 7 juin 2015
- affichées selon la Prescription Fédérale.

7. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

8. RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

9. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

10. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter:

Jean-Michel Sauvineau : jeanmitouflet@hotmail.com.